

→ Communiqué de presse

Pluvigner, 8 Juillet 2021

Pluvigner. Zone commerciale ou pas : le rond-point à tout prix

Plus de 18 mois après le dépôt du permis d'aménager, Les travaux de la ZACOM de Pluvigner ne peuvent toujours pas démarrer, le dossier administratif étant encore incomplet. Entre temps, l'évolution de la législation (moratoire de juillet 2020, convention citoyenne et loi climat) ainsi que de la jurisprudence (espèces protégées) malmènent ce projet sans doute déjà mort-né. Pour autant, tout se passe comme si, finalement, le plus important consistait à faire cadeau au propriétaire de l'accès à la prairie de Bodevéno.

Projet privé, argent public (700 000 €)

Dès l'enquête publique, à l'automne 2019, la question de l'accès à la zone est vite apparue comme l'une des grandes faiblesses du projet. Par un tour de passe-passe astucieux, le propriétaire avait cédé à la mairie l'espace nécessaire à la construction du rond-point. L'intérêt était bien compris : faire financer par le contribuable l'accès à ce projet privé (700 000 €). Et à l'heure actuelle, c'est bien ce qui est prévu. Selon la communication de la municipalité, c'était la taxe d'aménagement qui devait régler la facture. Mais on ne peut pas présenter une comptabilité publique en mettant des dépenses réelles en face de recettes supposées trois ans plus tard. En réalité, le porteur de projet devrait payer à la fois l'accès et la taxe d'aménagement comme il est d'usage en pareil cas.

Tout pour justifier le rond-point cadeau

Depuis le départ, la municipalité a fait une confiance aveugle à un porteur de projet privé. En faisant le choix de ne pas préempter les prairies au moment de leur vente, ce qui se fait dans l'immense majorité des cas, elle a pris le risque de laisser un individu constituer de vastes réserves foncières et décider ainsi d'une grande partie des choix stratégiques de la cité : place de l'EHPAD, des centres commerciaux, des nouveaux lotissements et, à présent, de la future gendarmerie (30 militaires et logements). En effet, Mme la Maire a annoncé vouloir monter un partenariat avec ce même propriétaire, sans proposer d'autres terrains par ailleurs (voir CR du conseil municipal du 20 mai 2021, p. 8). Sans complexe, M. Pillet conseiller en charge des grands projets, utilise même ce nouvel élément pour justifier la construction du rond-point, alors que la nouvelle gendarmerie serait située sur un autre espace, disposant aujourd'hui de son accès propre. En le supprimant, les gendarmes se retrouveraient enclavés au fond d'une immense zone.

Urgent d'attendre et de réfléchir

Dans le dernier bulletin municipal aussi, Alexis Renevey, adjoint en charge des travaux, croit savoir que le rond-point « devrait desservir les constructions à venir dans ce secteur ». Face à tant de brouillard et d'incertitudes, l'association Paré demande à ce que le rond-point ne soit construit que lorsque l'on sera assuré qu'il servira vraiment à quelque chose. D'ici là, elle préconise de réfléchir collectivement au devenir des prairies de Bodevéno, en fonction des vrais besoins du futur, à commencer par

l'alimentation grâce à la préservation des surfaces agricoles, du climat et de la biodiversité. Elle sera vigilante, enfin, quant à la préservation de l'intérêt général dans cette affaire.

Association PARE (Pluvigner Avenir Respect Equilibre)

Site web : www.assoparepluvigner.fr

Contact mail: assoparepluvigner@ecomail.fr

Contacts presse

Sébastien Trouillard (président) Tél. 06 30 20 78 98 / assoparepluvigner@ecomail.fr